

COMPTE RENDU - CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GROSROUVRE

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2016- DU CONSEIL MUNICIPAL

Etaient présents : Mr Marc WINOCOUR, M.STOUDER Paul ; Mme BRION M. Thérèse ; Mme. LASSUS Mélanie ; Mme. LAINE Angèle ; Mr. BOURCIER Dany ; M. OLTEAN Victor ; M. LAMBERT Yves ; Mme. LALANDRE Jacqueline ; Madame MILLION Anne ; Mme. POUSSIGNOT Marina,

Absent excusé : M. COMBE Anne représentée par Marc WINOCOUR,

Absent non représenté : Alain CHABOCHE

Secrétaire de séance : Madame Anne MILLION

Ordre du jour :

- SILY - Modification et mise à jour des statuts

- Mise à jour des tarifs des prestations municipales (brocante)

- autorisation de demande de subvention du fond d'urgence du conseil départemental des Yvelines

- autorisation pour procéder au remboursement des frais pédagogiques des TAP 2016/2017 du professeur d'Anglais Madame TEMPLETON

Questions diverses

Lecture et approbation du compte-rendu du 23 juin 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ SILY - Modification et mise à jour des statuts

Les différentes modifications portent sur :

-le nouveau périmètre du SILY

- la nouvelle composition du bureau

- les nouvelles dispositions financières

Le conseil EMET UN AVIS FAVORABLE aux modifications statutaires annexées à la présente délibération

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ Mise à jour des tarifs des prestations municipales (brocante)

LE CONSEIL MUNICIPAL, décide de mettre à jour la délibération du 23 juin 2016 relatif aux tarifs municipaux suite à l'organisation de la brocante, le reste de la délibération reste identique

6) brocante 5€ le mètre linéaire

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ autorisation de demande de subvention du fond d'urgence du conseil départemental des Yvelines

M.le Maire expose au Conseil municipal qu'il est urgent de procéder à la restructuration du chauffage par passage aérien de la mairie et de l'école. En effet, une fuite interne un réseau enfouie sous les fondations de la mairie ou de l'école entraîne une surconsommation très importante d'eau. Il propose que les travaux soient retenus pour un montant de 19070€ HT.

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance des éléments mis à disposition et après en avoir délibéré :

- DONNE son accord afin que soit déposée auprès du Conseil départemental une demande de subvention au titre du fond de soutien d'urgence aux communes rurales pour la rénovation du chauffage de la mairie et de l'école au vu des éléments présentés

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ autorisation pour procéder au remboursement des frais pédagogiques des TAP 2016/2017 du professeur d'Anglais Madame TEMPLETON

Le conseil municipal après pris connaissance des éléments mis à sa disposition et après avoir délibéré

- DONNE son accord pour le remboursement des frais pédagogiques avancés par Madame TEMPLETON

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

➤ QUESTIONS DIVERSES

- Logement de la route des aubris : Le logement sera libre à compter du 9/10/2016, un conseil municipal sera organisé prochainement pour fixer le loyer.
- PLU : Suite à l'arrêt du PLU par le Conseil municipal, les personnes publiques associées doivent rendre leur avis. A la suite de ces avis, le commissaire enquêteur sera nommé pour une durée d'un mois et recevra les demandes des usagers.
- contrat rural : les trois cabinets d'architecte ont rendu leurs intentions architecturales, il sera prévu une réunion de la commission marché public et bâtiments des biens communaux afin de choisir définitivement le cabinet qui sera chargé de la réalisation du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H55.

Grosrouvre, le 21 avril 2016



Le Maire,

Marc WINOCOUR